



Montreuil, le 22 février 2023

Contribution de la FNME-CGT : Gouvernance dans les projets nucléaires

VIRGINIE NEUMAYER

La période de froid relatif qu'a connue la France au milieu de ce mois de décembre a mis en évidence la faiblesse des moyens actuels de production d'énergie électrique tant en France, que sur l'ensemble de l'Europe occidentale. L'impact économique et social de cette pénurie est sans commune mesure avec celui d'un dimensionnement suffisant des capacités de production pilotables.

Les récents sondages montrent que les priorités du mix énergétique sont concrètes et pragmatiques : garantir des prix acceptables pour les ménages, préserver l'environnement, les paysages, le patrimoine, lutter contre le réchauffement climatique, assurer l'indépendance énergétique du pays, enfin, satisfaire les besoins sociaux en augmentation.

Quelques mois en arrière, le rapport établi par le RTE et intitulé « futurs Energétiques 2050 » soulignait la pertinence et l'urgence de construire de nouvelles centrales nucléaires en France. Dans le même esprit, Emmanuel Macron, alors candidat à sa réélection, envisageait la mise en chantier de 6 réacteurs EPR2, et de 8 autres additionnels.

Nul n'ignore aujourd'hui qu'il s'agit là d'opérations difficiles, qui engagent l'ensemble du secteur industriel et social national, finalement assez proche des enjeux qui existaient sur les mêmes sujets au cours des années 70, et de ce qui est resté sous le nom de plan Messmer, réalisé in fine avec le succès qui est aujourd'hui unanimement reconnu et dans lequel l'électricien public national et son personnel statutaire ont joué un rôle déterminant.

Beaucoup de choses se jouent dès les débuts du processus de démarrage des opérations.

L'articulation entre débat public, mise à disposition des terrains nécessaires, les actions avec les collectivités locales concernées, et vis-à-vis d'elles, avec les populations, avec les différents services de l'état, les moyens pour les services publics (santé, infrastructures...) Tout cela a une efficacité importante sur les conditions générales du chantier et donc pour son succès. Il semble que beaucoup de choses restent à préparer et bien sûr à réaliser de ce point de vue ; et les discours de Belfort ou du Creusot ne suffiront pas...

La concertation engagée sous l'égide de la CNDP est une première étape importante. Elle sera suivie de beaucoup d'autres, qui pour être couronnées de succès, nécessiteront de les prendre TOUTES au sérieux.

Ce qui n'a peut-être pas été suffisamment le cas pour le lancement et la construction de Flamanville 3. Dès les phases de conception, la CGT a alerté à de nombreuses reprises sur les plannings et les coûts jugés proprement irréalistes...

En conséquence, les moyens dédiés au contrôle social par les représentants du personnel doivent être renforcés :

- Pour bénéficier de droit d'expertise sur les choix stratégiques imposés par les employeurs, et en ce qui concerne les projets nucléaires, par l'Etat. Puis par un droit d'examen des propositions alternatives portées par les salariés et leurs représentants, au même titre que celles de l'employeur. Les salariés et leurs représentants doivent avoir du temps et les moyens nécessaires à l'élaboration de ces propositions articulant organisation du travail et efficacité du projet
- Pour anticiper toute l'infrastructure d'accueil et les interfaces d'intégration des populations salariées sur le terrain. On n'a jamais gagné une guerre sans assurer la logistique des troupes. Il est important que le chantier se déroule sereinement pour les milliers de salariés qui y seront présents. La mise en œuvre des moyens techniques et la mobilisation des « ressources humaines » ne sauraient se faire en apesanteur sociale. La coexistence sur le chantier de multiples métiers et statuts salariaux, de différentes entreprises et cultures professionnelles, de travailleurs locaux et de travailleurs déplacés, voire étrangers requiert une organisation sociale adéquate.

Précisément, la transformation du lieu d'implantation en site de production industrielle passe par la construction d'un chantier socialement responsable pour veiller en toute complémentarité au bon déroulement des travaux, à la prévention et à l'amélioration des droits des salariés, la labélisation Grand chantier permettra notamment la mise en place d'un coordinateur de site.

Pour faire primer l'intérêt général, les entreprises ont besoin de représentants de proximité pour être au plus près de la réalité du travail. Il faut préserver les prérogatives liées aux Instances représentatives du personnel indispensables pour couvrir les vastes champs spécifiques. Des instances représentatives interentreprises du personnel doivent être instituées, pour avoir un contrôle social et une plus grande responsabilisation des donneurs d'ordre vis-à-vis des sous-traitants et des fournisseurs en complémentarité des autres instances représentatives du personnel, sans s'y substituer

Libérer la parole des salariés, c'est leur donner plus de pouvoir. C'est aussi préserver la réputation des entreprises et de celles et ceux qui y travaillent Cela permettrait de prévenir les actes pénalement condamnables tel que le travail dissimulé. Sur l'EPR de Flamanville, Bouygues a été condamné définitivement plus de 10 ans après que le syndicat CGT est engagé seul le processus juridique.

Enfin, depuis l'adoption de la loi sur Transparence et la sureté nucléaire (TSN), les CLI (commissions locales d'Informations) ont été créés avec l'objectif d'ouverture vers la société civile. En effet, ces instances réunissent différents collègues, élus territoriaux, représentants associatifs et syndicaux, sous l'égide des pouvoirs publics et en présence des responsables des installations. Ces rencontres locales et la diffusion régulière d'informations par l'exploitant pour rassurer les populations sont des gages d'acceptabilité.

Les élus territoriaux se mobilisent très majoritairement en faveur des nouveaux projets d'implantation sans que cette perspective effraie ou contrarie la population. Pour la CGT, des points d'améliorations doivent être apporter sur le fonctionnement général (critères de représentativité, implication de ces acteurs et sujets abordés), mais ces CLI demeure un lieu de construction de liens d'interconnaissance entre producteurs et habitants. Ce qui est incontournable dans une industrie aussi complexe que le nucléaire

C'est l'ensemble des enjeux de la gouvernance, de la démocratie sociale, du rôle des acteurs dont la sous-traitance, qui doivent être structurés et pris à bras-le-corps.

Les propositions de la CGT sont de nature à développer les entreprises, autrement dit à redresser l'économie avec la création d'emplois stables et pérennes.

Donc si les travaux de la CPDP prendront fin lors de la restitution de la synthèse des débats, celui de la CGT se poursuivra pour faire valoir l'ensemble de ses propositions, les salariés étant les premiers garants de la sécurité des installations. C'est aussi un gage de transparence, donc d'acceptabilité sociale pour l'ensemble des populations .

Annexe 1 : Cahier d'acteur CGT Normandie, « L'énergie doit rester sous contrôle public »

<https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2022-11/PenlyEPR-CA-08-CGT.pdf>

Annexe 2 : Cahier d'acteur CGT Confédéral, « Engager et réussir un programme de réacteur nucléaire »

<https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-02/PenlyEPR-CA-43-CGT.pdf>